

# Quelques concepts et idées

## 1 Création monétaire

Commencer par la création monétaire n'est pas, d'un point de vue marketing, la meilleure des idées. On risque d'effrayer le lecteur car les mécanismes monétaires, pour un débutant, c'est frontal comme rencontre ! Au moins, si vous survivez à cette première partie, qui sera aussi la plus longue, vous survivrez à toute la suite, voyons le bon côté de l'affaire...

### a. Les crédits sont à l'origine de la monnaie

La monnaie, tout le monde sait ce que c'est : ça sert à payer. À compter et épargner, rajouterait l'économiste. Ce qu'on sait moins, c'est comment la monnaie est créée, c'est le sujet qui va nous préoccuper ici.

On commence par du banal : la monnaie n'a plus aucun lien avec l'or. Les découvertes de mines d'or n'influencent en rien la quantité de monnaie en circulation. La monnaie est créée quand une banque accorde un prêt. Dans tout livre d'introduction à l'économie, on commence par expliquer au lecteur attentif « contrairement à ce qu'on croit généralement, une banque ne prête pas l'argent que les épargnants ont placé chez elle, en tout cas pas uniquement, elle prête de la monnaie qu'elle crée, qui ensuite circulera dans le

circuit économique pour revenir dans les banques sous forme de dépôt. Les dépôts ne font donc pas les crédits, ce sont les crédits qui font les dépôts ».

### ➤ Aux origines de la banque

Essayons, pour y voir plus clair, de revenir en arrière. Retournons à l'origine de la banque moderne, à la Renaissance, en Italie et dans les Flandres. D'ailleurs, le terme de banque vient de « banca », « banc » en italien, beaucoup de termes comptables et financiers sont d'origine italienne. Les premiers banquiers furent des orfèvres. Possédant des coffres aux portes épaisses, on allait stocker chez eux son or et ses bijoux. Toutes ces richesses qui dormaient dans ses coffres, l'orfèvre, pas plus bête qu'un autre, s'est dit qu'il serait judicieux de les prêter, avec un intérêt tant qu'à faire.

Un type plein de pognon, donc, va chez l'orfèvre planquer son or pour une valeur disons de 100. 100 ducats si on est à Venise, 100 florins si l'on est à Florence, qu'importe l'unité. En échange, ou plutôt pour avoir la preuve que son or est stocké chez l'orfèvre, celui-ci lui remet un document, que nous appellerons un certificat, attestant qu'il garde son or au chaud et qu'il se tient prêt à le lui retourner quand bon lui semble, pour peu que l'on vienne présenter le certificat.

Maintenant, il va falloir faire quelques hypothèses/précisions/simplifications. Supposons que notre orfèvre est seul à exercer son activité, avec plusieurs orfèvres la logique serait la même mais un peu plus difficile à saisir.

Autre point important : les richesses déposées chez l'orfèvre ne sont pas nominatives. C'est-à-dire que si vous déposez une bague en or et que vous vous mettez d'accord avec l'orfèvre qu'elle vaut

50, le certificat que l'on vous remet vous donne droit à récupérer de l'or pour un montant de 50, mais pas nécessairement la même bague que vous avez déposée. Par exemple, sur présentation du certificat, l'orfèvre vous rendra un lingot d'or d'une valeur de 50.

Autre chose encore, le certificat est « au porteur », c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à une personne particulière avec son nom écrit dessus. Si, par exemple, Pierre a déposé 100 d'or chez l'orfèvre, il obtient un certificat pour un montant de 100. Ce certificat, il l'échange à Paul contre ce-que-vous-voulez-je-m'en-fous, Paul peut ensuite venir présenter le certificat chez l'orfèvre et récupérer pour 100 d'or.

Vous voyez venir le truc ? Ce qu'on appelle « certificat » par simplicité, qui s'apparente plutôt à une lettre de change, ressemble furieusement à un billet de banque comme vous en avez dans la poche (enfin, je vous souhaite d'en avoir). En fait, le certificat va s'échanger, passer de main en main et devenir, effectivement, de la monnaie. Répétons tout ceci, en le soulignant, pour s'assurer que personne ne passe à côté : **le certificat va s'échanger, passer de main en main et devenir, effectivement, de la monnaie.**

L'orfèvre a envie de prêter le plus possible, mais il doit faire attention. Il s'est engagé de rendre l'or à quiconque viendrait lui présenter un certificat. Donc, il doit garder de l'or en réserve. Pas trop, car l'or en réserve est improductif, mais suffisamment pour faire face aux demandes de retraits éventuelles. On voit au passage que l'on commence à utiliser une terminologie propre à la banque pour décrire l'activité de l'orfèvre...

Jusqu'ici, il n'y a pas eu création monétaire. L'orfèvre a simplement collecté de l'argent qu'il a prêté, c'est un simple intermédiaire, on parle d'ailleurs d'intermédiation financière.

Ce qui ne veut pas dire que l'orfèvre n'a rien fait. Car ce qu'il doit (le passif en termes comptables), est exigible tout de suite, chaque détenteur de certificat peut quand il lui chante venir réclamer son or. Or (sans mauvais jeu de mots), l'or prêté par l'orfèvre est à plus longue échéance (pour ceux que ça intéresse, la créance de l'orfèvre sera inscrite à l'actif), par exemple il lui sera remboursé dans un an. L'orfèvre a collecté des ressources à court terme et les a transformées en prêts à long terme ce qui représente un risque pour lui et une démarche utile pour les agents économiques, il est donc logique qu'il prête à intérêt pour rémunérer le risque pris et le service rendu.

Mais là, je m'enflamme, j'anticipe. Car ce point-là n'est pas indispensable pour l'instant. C'est surtout pour commencer à vous faire sentir une caractéristique essentielle de l'activité bancaire : s'endetter à court terme et prêter à long terme. Aussi, reprenons le fil du récit.

Faisons une autre hypothèse. Nous avons dit « un type plein de pognon a déposé de l'or chez l'orfèvre pour un montant de 100 ». Supposons maintenant que plein de gens ont déposé de l'or pour un montant de 100 (ou 100 000 ou 100 millions, on s'en cogne, c'est pour l'exemple). Par expérience, avec l'aide des statistiques et de la loi des grands nombres, l'orfèvre anticipe que pas plus de 25 % des détenteurs de certificats viendront récupérer leur or. S'il se trompe dans ses calculs, ou si l'on a plus confiance en lui et que tout le monde vient réclamer son or en même temps, il court à la faillite, mais partons du principe que tout se passe comme prévu.

L'orfèvre peut prêter une somme telle que le montant d'or qu'il détient représente 25 % des certificats émis. S'il imprime, mettons, 300 certificats de plus que les 100 qu'il avait imprimés en reconnaissance de l'or déposé dans ses coffres, alors il a émis pour 400 de

certificats, il a 100 d'or dans ses caisses, et l'or déposé représente bien 25 % des certificats émis. Les 300 certificats supplémentaires, il les prête.

Dans ce cas, très important, il y a eu 300 de création monétaire. En effet, les certificats prêtés par l'orfèvre ont été créés d'un simple coup de plume et circulent désormais dans l'économie comme de la monnaie. On retombe sur ce qu'on disait au début : la monnaie est créée lorsqu'un prêt est accordé. On voit bien, pour l'orfèvre, l'intérêt de créer de la monnaie nouvelle : il peut ainsi prêter plus, donc percevoir plus d'intérêts.

À noter, très important et autant le dire tout de suite une bonne fois pour toutes, que la monnaie créée lorsque l'orfèvre accorde un prêt sera détruite au moment du remboursement du prêt. Retenez ça, ce peut être utile pour la suite.

Si vous avez compris la petite histoire de l'orfèvre, vous avez compris l'essentiel de ce qu'il y a à comprendre ; en tout cas les intuitions essentielles. Pour comprendre les détails, il faudrait se plonger dans les méandres comptables, dresser le bilan des uns et des autres, et ce serait bien trop assommant pour les modestes promeneurs économiques que nous sommes. Essayons cependant d'aller un peu plus loin. Le processus de création monétaire par les banques peut s'attraper par deux bouts : le diviseur ou le multiplicateur monétaire.

## ➤ Retour vers le présent : le diviseur monétaire

Maintenant qu'on a déblayé le terrain avec nos orfèvres vénitiens, revenons à nos banques actuelles. Quand une banque accorde un prêt de 100 à Paul, elle crédite simplement le compte de Paul de 100, qui devra bien entendu lui rembourser la somme, rien de nouveau par rapport à la partie précédente.

Voyons maintenant comment l'argent circule. Nous avons toujours qu'une seule banque, mais deux personnes, que nous appellerons Paul et Pierre. Paul a emprunté 100, et il a utilisé cet argent pour acheter quelque chose à Pierre valant justement 100. Comme il n'y a qu'une seule banque, l'argent restera dans le même établissement et passera seulement du compte de Paul à Pierre.

Maintenant, on complique un chouïa, pour se rapprocher de la réalité. Il y a deux banques, mettons BNP Paribas et Société Générale, et toujours Paul et Pierre. Seulement, Paul est client de BNP Paribas et Pierre de Société Générale. Lorsque Paul va payer Pierre, l'argent va quitter les « coffres » de BNP Paribas pour aller dans ceux de la Société Générale. BNP Paribas a donc un « trou » qu'elle doit combler, par exemple en empruntant auprès de la Société Générale qui, elle, a des ressources en excès.

Nous reviendrons sur le marché interbancaire et les différents modes de financement des banques. En général, vu le grand nombre d'échanges effectués, les paiements d'une banque vers les autres s'équilibrent plus ou moins. Il peut y avoir des déséquilibres momentanés qui pourront être comblés par les prêts entre banques.

Mais l'on aperçoit déjà une première limite au pouvoir de capacité de création monétaire d'une banque : si elles prêtent trop, en tout cas plus que les petites copines, les paiements effectués par

ses clients seront supérieurs aux paiements des clients des autres banques vers les siens. Elle devra financer la différence, ce qui peut se révéler coûteux et problématique.

Une banque a donc une limite à sa capacité de crédit qui est les fuites vers les autres banques, mais cette idée de « fuite vers les autres banques » ne fonctionne pas dans le cas du système bancaire considéré dans sa globalité. En effet, si toutes les banques augmentent leurs crédits, les fuites des unes seront compensées par les fuites des autres, et la capacité de création monétaire pourrait devenir exponentielle, ce qui n'irait pas sans problème comme on le verra par la suite. Mais il existe des limites à la création monétaire par l'ensemble du système bancaire.

Lorsqu'elle prête, la banque doit faire face à deux types de « fuites » autres que celles vers les autres banques. D'une part, elle est légalement obligée de détenir des réserves auprès de la banque centrale qui, dans la plupart des pays, se situent entre 1 % et 2 % du total de dépôts. Faire varier ce taux de réserves obligatoires est d'ailleurs un des outils possibles de politique monétaire, mais n'anticipons pas.

On a dit que les crédits font les dépôts puisque l'argent créé lors de l'octroi d'un crédit circule dans l'économie mais retombera un jour ou l'autre sur un compte bancaire. Donc, si les banques accordent une grande quantité de crédit, elles devront déposer un montant proportionnel de réserves.

Mais les réserves ne sont pas, en termes de montant, la fuite la plus importante. Car les clients des banques utilisent une partie de l'argent déposé sur leurs comptes bancaires sous forme de billets. Environ 15 à 20 % de la masse monétaire totale est sous forme de

pièces et billets (on parle alors de monnaie fiduciaire, par opposition à la monnaie scripturale qui correspond à la monnaie inscrite sur les comptes en banque).

Et les billets, les banques ne peuvent pas les imprimer, elles sont obligées de les obtenir auprès de la banque centrale, nous y reviendrons. Bref, pour accorder de nouveaux prêts, les banques sont elles-mêmes contraintes d'obtenir de nouvelles ressources auprès de la banque centrale, ce qui s'appelle le refinancement.

De ce qu'on vient de dire, il ne faudrait pas hâtivement conclure que les banques ont mécaniquement intérêt à la disparition des billets. Car le traitement des paiements par carte ou chèque a un coût et, pour des petits montants, il peut être préférable pour les banques que les transactions soient effectuées en liquide, même si elles doivent se procurer les billets auprès de la banque centrale. D'ailleurs, vous avez déjà constaté que les commerçants refusent parfois les paiements par carte pour les petites sommes.

Une banque a elle-même un compte auprès de la banque centrale, à peu près de la même façon que vous avez un compte à la banque. Et lorsqu'elle accorde un prêt, elle devra à son tour trouver des ressources (généralement payantes) auprès de la banque centrale ou d'autres banques. La façon dont les banques se procurent ces ressources auprès de la banque centrale, autrement dit se refincent, mériterait un chapitre entier, surtout que les détails peuvent varier entre les périodes et les pays. D'ailleurs, modifier les conditions de refinancement des banques est un des principaux leviers de politique monétaire pour les banques centrales.

Pour l'instant, contentons-nous de récapituler en disant que la logique du diviseur monétaire est que, suite à un prêt qu'elles ont accordé, les banques cherchent ensuite les ressources nécessaires à leur refinancement auprès de la banque centrale.